

mosaïque

www.saintefoyleslyon.fr



**UNE VILLE
QUI (SE) BOUGE !**

■ BRÈVES

Quand sécurité rime avec proximité

■ ACTUALITÉS

Un 13 juillet populaire et spectaculaire

■ EN ACTION

Zone à faibles émissions, ce que vous en pensez

4 BRÈVES

6 ACTUALITÉS

- Un 13 juillet populaire et spectaculaire
- Élections législatives, les urnes ont parlé
- Plan Communal de Sauvegarde, un dispositif rassurant
- Lever de rideau sur une costumerie de grande valeur



8 DOSSIER

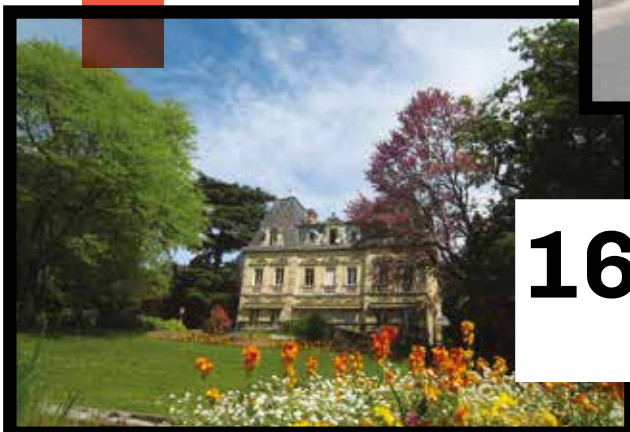
- Une ville qui (se) bouge ! »

12 EN ACTION

- Abandon du projet de téléphérique, une victoire collective
- Sécurité estivale, partez en vacances l'esprit tranquille
- Prévention canicule, pour garder le contact et les liens
- Clos du Cardinal, un projet paysager en cœur de ville
- Zone à faibles émissions, ce que vous en pensez



16 VIE PUBLIQUE





À QUAND UN RÉEL PLAN ANTI-CAMBRIOLAGES ?

Le classement des villes les plus cambriolées de France a enfin été communiqué par le Ministère de l'Intérieur. Il a l'avantage de mettre un contexte, une réalité sur un sentiment que nous partageons tous : les cambriolages sont un fléau dans le Rhône, et particulièrement sur l'Ouest lyonnais.

En responsabilité, la Ville actionne l'ensemble des leviers à sa disposition pour renforcer la sécurité des Fidésiens. Nous recrutons encore cette semaine deux nouveaux policiers. Toutefois, une commune est contrainte et ne peut se substituer totalement aux missions de l'État. Ce dernier doit se responsabiliser et retrouver son cœur de métier qu'est le régalien.

Nous, élus locaux, devons rappeler à l'État qu'il est de son devoir de voir la réalité en face et comprendre que face à elle, il doit agir. J'ai ainsi sollicité le Préfet, le DDSP et le Ministre de l'Intérieur pour demander un réel plan anti-cambriolages sur notre territoire.

Voici quelques lignes de mon courrier au Ministre dont nous attendons tous une réponse sérieuse :

“ Monsieur le Ministre,

*Sainte-Foy-lès-Lyon, ville de 22 000 habitants, s'est forgée une identité forte par son cadre de vie préservé et sa proximité avec le cœur lyonnais. **Ville paisible, elle détient le taux de délinquance le plus bas du Rhône (39%)**. Toutefois, ce seul chiffre ne permet pas de contextualiser et de prendre conscience d'un problème endémique et renforce une certaine myopie sécuritaire. En effet, si Sainte-Foy est calme sur nombre de catégories de crimes et délits, sa situation concernant les vols par effraction est particulièrement critique. **L'explosion des cambriolages** devient une problématique majeure. (...)*

Nous savions que le Rhône était l'un des départements les plus cambriolés de France (taux de 9,2/1 000 habitants) et que l'Ouest lyonnais, par sa sociologie, était une terre de prédilection des cambrioleurs. (...)

*La parution en mars 2022 du classement INTER STATS (service statistique de la sécurité intérieure) a pu mettre en exergue une analyse comparative aussi intéressante qu'anxiogène. La presse locale et nationale en a fait écho : "Sainte-Foy-lès-Lyon et Saint-Genis-Laval parmi les plus cambriolées de France. (...)" le Rhône place deux communes dans le **top 10 des villes moyennes françaises les plus cambriolées (plus de 20 000 habitants) : Sainte-Foy-lès-Lyon, en 2^e position** et Saint-Genis-Laval 9^e."*

***Avec un taux de 18,82, Sainte-Foy est deux fois plus cambriolée que Lyon ou Saint-Priest.** Cette situation contextualisée au Rhône d'un part et à la Métropole de Lyon d'autre part devrait inviter à un plan d'action spécifique des pouvoirs de l'État.*

Cette mise en lumière a agi comme un révélateur déclenchant colère et incompréhension de la population et des élus. Logiquement. Nous espérons collectivement que cette situation provoque un plan d'action des pouvoirs de police.

*La sécurité reste une ambition collective où chacun à un rôle à jouer. C'est dans ce contexte que notre ville poursuit une action forte et équilibrée. **C'est pour quoi, coté ville, les leviers préventifs et répressifs sont activés :** (...)* Cette prise de responsabilité municipale ne peut qu'être une réponse partielle tant notre ville fait le constat (peut-être erroné) de son abandon par les pouvoirs de police nationale. (...)

Monsieur le Ministre, nous souhaitons connaître les mesures correctives mises en place par l'État pour faire enfin fléchir cette épidémie de cambriolages sur notre ville. Nous vous sollicitons sur un véritable plan anti-cambriolages. ”

Véronique SARSELLI
Maire de Sainte-Foy-Lès-Lyon

UN ÉTÉ EN CHANTIERS



Plusieurs chantiers importants ont ou vont débiter durant la période estivale, toujours propice aux travaux de voirie puisque la circulation diminue durant les grandes vacances scolaires. Ainsi le réseau d'eau potable est en cours de renouvellement chemin de Fontanières, sur une portion de 300 mètres entre le chemin de la Fournache et le chemin du Grand Roule. Ce chantier doit être terminé avant la rentrée de septembre. Même objectif et même délais pour les travaux chemin de Montray, entre le restaurant Fenet et la rue Sainte-Barbe. La dissimulation des réseaux aériens se poursuit chemin du Plan du Loup, entre l'allée Alban Vistel et la rue Léon Granier. La rue du Neyrard va également bénéficier de l'enfouissement des réseaux sur toute sa longueur. Ces deux derniers chantiers dureront respectivement jusqu'à septembre et octobre. La circulation et le stationnement des secteurs concernés sont ou seront naturellement perturbés par les travaux, mais tout est mis en place pour minimiser leur impact. Et les riverains pourront bientôt profiter de voiries sécurisées, et d'un cadre de vie amélioré !

QUAND SÉCURITÉ RIME AVEC PROXIMITÉ

La sécurité doit se construire ensemble, ce pourquoi citoyens, élus et policiers ont pu se retrouver au nouveau poste de police municipale du 30 mai au 3 juin dernier afin de participer aux cafés de la sécurité. Imaginé par la Ville, ce dispositif de proximité a porté ses fruits et permis à des habitants en demande de devenir acteurs de leur sécurité, grâce à des échanges pragmatiques et efficaces autour des problématiques liées à chaque quartier de la commune. Le sujet le plus abordé fut les cambriolages, pas étonnant quand on sait qu'une récente étude du Figaro place Sainte-Foy-lès-Lyon comme 2^e ville la plus cambriolée de France. La commune met tout en œuvre à son niveau pour limiter les vols par effraction mais ne peut agir seule, ce pourquoi Véronique Sarselli, Maire, a écrit une lettre au Ministère de l'Intérieur afin de réclamer un plan d'aide de l'État. La Ville sera également vigilante quand aux effets de la récente réforme de la circonscription de police de Lyon, dans l'attente de résultats concrets en matière de temps de présence des policiers sur le terrain.



ET SI NOUS LIMITIIONS ENSEMBLE LA MISÈRE ANIMALE ?

La Ville s'engage depuis plusieurs années afin de stériliser et d'identifier les chats errants présents sur la commune. Une action capitale afin de limiter leur reproduction rapide notamment liée aux abandons. Une prolifération qui est exponentielle : un couple de chats non stérilisés peut à lui seul engendrer une descendance de 20 000 individus en seulement 4 ans ! Le partenariat tissé avec la Fondation 30 Millions d'Amis se poursuit en 2022, toujours en collaboration avec les associations "Patte de Velours" et "Entraide Amis des Chats", ainsi qu'avec l'appui de deux vétérinaires locaux. Vous constatez la présence de chats errants à Sainte-Foy-lès-Lyon ? Prévenez-nous par mail à l'adresse : chats.sterilisation@gmail.com. Les chats seront récupérés, stérilisés, identifiés puis déposés à l'endroit où ils ont été trouvés. Et par-dessus tout, pour des raisons tant sanitaires que morales, n'abandonnez jamais votre animal de compagnie...



CET ÉTÉ PLUS QUE JAMAIS, ÉCONOMISONS L'EAU !

■ La sécheresse sévit depuis de nombreuses semaines dans le Rhône, et les eaux superficielles du département oscillent entre situation de vigilance et d'alerte au fil des décisions de la Préfecture. Cela n'a échappé à personne, le printemps a été sec, les températures élevées et la ressource en eau est logiquement en train de s'affaiblir. C'est pourquoi cet été, l'utilisation économe de l'eau est demandée à tous les usagers (particuliers, industriels, agriculteurs et collectivités). Nous devons tous adopter les bons réflexes : limiter l'arrosage de son jardin, utiliser ses appareils de lavage à plein, installer

des équipements économes en eau... Jardiner en utilisant le moins d'eau possible, c'est facile et très gratifiant ! Il suffit de prendre quelques bonnes habitudes et de travailler en symbiose avec la nature, notre meilleure alliée. De son côté, la Ville applique sur son territoire la charte des communes écEAUnomes élaborée conjointement avec le Sagyrc. Concrètement, elle utilise chaque fois que c'est possible une forte proportion d'eau recyclée pour arroser ses espaces verts, ceci grâce à la récupération de l'eau de rinçage des filtres et des eaux pluviales de la piscine municipale Le Kubdo.



LE CHIFFRE CLÉ
213
 jeunes survoltés et une ambiance de folie lors de la soirée organisée par notre Conseil Municipal de la Jeunesse le 3 juin dernier à l'Ellipse.

L'INFO EN  **Les usagers du réseau TCL peuvent désormais utiliser leur carte bancaire sans contact comme titre de transport dans les bus, tramways, funiculaires et métros.**



DE NOUVEAUX CHEMINS PIÉTONS AU PLAN DU LOUP

■ Nous vous l'annonçons dans un précédent numéro, les nouveaux cheminements piétonniers prévus pour relier l'allée Alban Vistel à la rue Sainte-Barbe et au chemin de Montray en plein cœur du quartier du Plan du Loup sont enfin ouverts ! Ces sentiers représentent de véritables raccourcis et vont permettre aux habitants de gagner du temps tout en les encourageant à se déplacer à pied. Ils ont été créés dans le cadre d'un projet global de promotion

et de facilitation des déplacements piétons souhaitée par l'équipe municipale sur l'ensemble du territoire. Éclairés, ces chemins sont rassurants pour leurs usagers, notamment les élèves du collège situé dans le secteur ainsi que leurs parents. Au sol, des revêtements propres, naturels et perméables. Aux Fidésiens désormais de se les approprier, afin d'y déambuler en toute sécurité, dans un environnement accueillant et adapté.

ÉVÉNEMENT

UN 13 JUILLET POPULAIRE ET SPECTACULAIRE

■ La traditionnelle soirée de Fête nationale fait son grand retour dans le Parc de la Mairie. La dernière édition proposée dans ce lieu s'était tenue en 2019, réunissant près de 2 000 personnes conquises par l'ambiance de la soirée et les animations proposées ! *"Après une annulation forcée en 2020, il a fallu s'adapter aux contraintes sanitaires et l'organiser sur un autre site l'année dernière, mais nous avons toujours fait le maximum pour conserver cette fête populaire car elle représente un événement fédérateur et symbolique des traditions républicaines"*, commente **Guy Cauche**, conseiller municipal délégué aux Fêtes et cérémonies. Alors, rendez-vous mercredi 13 juillet dans le Parc de la Mairie, à partir de 19 heures ! Au programme : restauration et boissons proposées par des établissements fidésiens, dans une ambiance musicale et festive assurée par un groupe. À 22 heures, place au tant attendu feu d'artifice avec un spectacle pyromélodique projeté dans le ciel et en illuminations sur le bâtiment de la Mairie. Le thème de cette édition 2022 : le Petit Prince de Saint-Exupéry, qui apportera douceur et évasion le temps d'une belle soirée estivale.

+ d'infos :

Cabinet du Maire

☎ 04 72 32 59 50



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

LES URNES ONT PARLÉ

■ Les dimanches 12 et 19 juin, la France élisait les 577 députés qui siègent désormais à l'Assemblée Nationale pour les cinq prochaines années. À Sainte-Foy-lès-Lyon, située dans la 12^e circonscription du Rhône, les Fidésiens ont comme toujours répondu présents à l'appel des urnes avec une participation globale sur les deux tours de 61 %, très largement supérieure à la participation nationale de 47 %.

Le 1^{er} tour a vu Cyrille Isaac-Sibille et Jérôme Moroge prendre les deux premières places à Sainte-Foy mais pas sur l'ensemble de la circonscription où ce dernier a été battu de 400 voix par Jean-François Baudin. Le 2^e tour a permis la réélection de Cyrille Isaac-Sibille, en tête à Sainte-Foy et sur la circonscription, qui rempile donc pour cinq années en tant que député de la 12^e circonscription du Rhône.

PLAN COMMUNAL DE SAUVERGARDE

UN DISPOSITIF RASSURANT



■ Obligation réglementaire, le Plan Communal de Sauvergarde (PCS) permet à toute commune d'identifier et de recenser l'ensemble des dispositifs à mettre en œuvre en cas de crise majeure, afin de se tenir prêt à y répondre. À Sainte-Foy-lès-Lyon, les risques portent notamment sur une

crue de la rivière Yzeron (phénomène déjà expérimenté par le passé), un mouvement de terrain ou encore un accident industriel. Le PCS de notre Ville est en cours d'actualisation. En cas de problème majeur, ce guide interne permet aux élus et services municipaux d'agir bien et vite en activant toutes les mesures à prendre pour gérer la crise.

En parallèle, les habitants peuvent s'inscrire sur VIAPPEL, un système d'alerte déclenché par la Ville en cas d'évènement exceptionnel. "Nous incitons tous les Fidésiens à s'en emparer", indique **Émilie Alaux**, chef de projet du PCS. "C'est simple et gratuit, et cela permet d'être les premiers informés en cas de problème." S'il est par définition impossible de prévoir un événement exceptionnel, le temps d'alerte et les mesures d'urgence qui sont prises ont vraiment toute leur importance.

Pour s'inscrire sur VIAPPEL, envoyez un mail à l'adresse : risques_majeurs@ville-saintefoyleslyon.fr avec vos prénom, nom, adresse, et téléphone (mobile de préférence).

+ d'infos :
☎ 04 72 32 59 10

MJC

LEVER DE RIDEAU SUR UNE COSTUMERIE DE VALEUR

■ Samedi 30 avril, la costumerie de la MJC de Sainte-Foy-lès Lyon a inauguré ses nouveaux locaux et dévoilé une impressionnante collection de milliers de costumes de théâtre, certains datant du 18^e siècle ! Acquis à la faveur de rachats de lots, ils sont inventoriés, entretenus et loués à la demande de compagnies théâtrales et d'associations. Dynamique association fidésienne, la MJC travaille sur un projet de catalogue numérique afin de valoriser cet exceptionnel patrimoine. À la faveur de l'installation de la Police municipale au gymnase Barlet, et alors que le lieu ne se prêtait plus à son stockage, la costumerie a déménagé à la Mulatière et occupe aujourd'hui des locaux plus vastes

et plus aérés. Soutien historique de la MJC, la Ville a participé à ce transfert en aidant au déménagement et à la réalisation des travaux d'aménagement. Les mardis et jeudis de 14h à 17h, une permanence accueille les visiteurs, venus pour un petit voyage dans le temps... "Les costumes aiment prendre l'air ! Nous réfléchissons à un événement qui serait proposé aux Fidésiens et leur ferait découvrir cette merveilleuse collection", ajoute **Frédéric Touret**, directeur de la structure.

+ d'infos :
MJC
☎ 04 78 59 66 71



UNE VILLE QUI (SE) BOUGE !

**À Sainte-Foy-lès-Lyon, c'est "Sport pour tous, tous au sport" !
Notre Ville mesure l'importance de la pratique sportive et déploie une
politique volontariste en la matière. Celle-ci se fonde sur 2 axes :
rendre accessible le sport à tous et soutenir/encourager l'excellence.**



■ Le sport est bon pour la santé, c'est un fait scientifiquement prouvé. Il constitue un excellent moyen de se prémunir contre les maladies chroniques, améliore le sommeil, contribue à garder la ligne, protège contre la perte d'autonomie, et d'autres bienfaits encore... Il joue aussi sur le mental et le lien social.

Afin d'encourager la pratique d'une activité physique, le service des Sports de notre Ville va aménager des parcours permanents dédiés à la marche et à la course. "Nous avons identifié des sentiers et des chemins existants, sur lesquels nous allons aménager des parcours signalisés et sécurisés", explique **Christian Novent**, Adjoint délégué aux sports. Simple promenade, marche nordique, footing, trail urbain... toutes les pratiques pourront s'y exercer. "Et c'est bien l'esprit de ce projet : une accessibilité pour tous et tous les âges, afin que chacun puisse profiter de l'exceptionnel cadre vert et naturel de notre ville".

Ces parcours permanents permettront de faire de l'exercice en plein air, mais également de découvrir des sites culturels ou de s'intéresser à la faune et à la flore fidésienne qui sont

foisonnantes. Plusieurs sentiers seront mis en place dès l'automne prochain, offrant de formidables terrains de jeu et de découvertes !

■ Sport pour tous

L'action de la Ville en matière de sport porte également sur les enfants, avec l'École Municipale des Sports. Cette structure propose des séances d'initiation et de découverte pour les 4-13 ans, le mercredi et pendant les vacances. Pour les Seniors, l'OFTA (Office Fidésien Tous Âges) propose de nombreuses activités physiques (gymnastique, stretching, aquagym, aikido, tennis de table, activités pédestres, Qi Gong / Tai Chi Chuan...), ce qui permet à nos aînés de ne pas rester isolés, et d'entretenir leur forme et leur vitalité. Le programme





Photo non contractuelle - projet en cours de conception

“Bien sur ses jambes”, proposé par la commune grâce à un tout nouveau partenariat avec les Hospices Civils de Lyon, poursuit les mêmes ambitions.

“Le rôle de la Ville est également de mettre à disposition ses infrastructures que sont les stades, les gymnases ou encore la piscine avec de nombreux créneaux réservés aux associations”, poursuit l'élu. La gestion de l'ensemble des

équipements est en effet une responsabilité municipale, avec la double volonté de les entretenir pour en maintenir la qualité et d'investir pour les améliorer.

Rien que cette année, plus de 600 000€ ont été dédiés à la couverture d'un terrain de tennis supplémentaire afin de répondre à la forte fréquentation du Tennis Club Fidésien (650 licenciés), et d'augmenter la pratique en toutes saisons. 2022, c'est aussi la rénovation du skatepark dans le parc Bourrat pour répondre à la demande des jeunes, lesquels ont d'ailleurs été fortement associés à ce projet avec les parents et les riverains.

“Un travail de concertation a été mené et le choix s'est porté sur un équipement multi-fonctions pour des pratiques de 3 à 18 ans, doté de matériaux performants et vertueux avec une intégration paysagère dans le parc.” explique **Christian Novent**. Le nouveau skatepark sera opérationnel au printemps 2023.

■ Handisport, sport adapté et sport féminin

“Nous réalisons également des investissements quand il s'agit d'accompagner et de donner plus de moyens pour le développement de certaines pratiques, par exemple le handisport et le sport adapté”, précise l'élu. “C'est une volonté politique forte sur ce mandat, celle de soutenir et de favoriser l'intégration de ces sportifs particuliers dans un maximum d'associations.”

La plupart des clubs ont déjà des sections handisport ou de sport adapté, comme la natation, le tennis de table ou encore le football. Ils bénéficient d'éducateurs spécialisés et mènent des projets de fond pour décroïsonner et mixer les publics afin de travailler sur l'intégration et la tolérance, avec encore une fois cette idée que le sport est aussi vecteur de lien social.

L'autre axe que travaille la Ville avec les associations locales porte sur le développement du sport féminin. Si la plupart des clubs, notamment de sports collectifs (basket, volley, football, etc) ont déjà des sections féminines, la Ville travaille avec l'OMS (Office Municipal des Sports) pour promouvoir les pratiques auprès de publics féminins.





■ Le dynamisme associatif

Plus de 40 associations sportives pour une commune de 22 000 habitants, voici un beau palmarès !

Et que dire de la variété des sports proposés : hockey sur gazon, escalade, tir à l'arc, rugby à 13, taekwondo, échecs, volley-ball, tir sur cible subaquatique... Cette vitalité est largement soutenue par la Ville, qui joue sur deux tableaux.

D'abord le soutien de la filière éducative. *"C'est le sport amateur qui nourrit la filière professionnelle"*, note **Christian Novent**, *"d'où l'importance de la formation des plus jeunes, avec une dynamique d'animation pour faire éclore les talents futurs."*

Ensuite la recherche de l'excellence. De nombreux clubs fidésiens participent à des championnats de haut niveau et placent des athlètes locaux sur les podiums. Certains montent en puissance comme Lyonso Basket passé de Nationale 2

en Nationale 1, la section Tennis de table du Club Charcot montée en Nationale 3, ou encore l'ALF Fustal qui vient de réussir un parcours historique jusqu'en quarts de finale de la Coupe de France. Pour ne citer qu'eux !

Ces performances concrétisent le travail mené par les dirigeants des clubs et la vitalité de ceux-ci, également alimentée par les bénévoles dont l'apport est si précieux.

Pour soutenir cette dynamique positive, la Ville travaille sur un futur Pôle sportif. Situé sur le site de l'ancienne piscine municipale, il accueillera l'OMS, plusieurs clubs sportifs et des structures pour les sports de combat.

C'est en impulsant des dynamiques, en étant acteur aux côtés des associations, en donnant des moyens financiers et une vision, que la Ville anime une politique sportive de qualité.

Sport éducation, sport de haut niveau, sport loisir et sport santé se développent de manière harmonieuse sur le territoire, contribuant à la santé et à l'épanouissement de tous !



POUR NAGER OU SE PRÉLASSER...

Cet été, la piscine municipale Kubdo retrouve enfin une activité pleine avec l'ouverture de sa saison estivale. Pour le plus grand profit des Fidésiens qui, et c'est nouveau, peuvent désormais acheter des tickets et réserver leurs activités en ligne. Ce système permet également à la Ville d'avoir des statistiques de fréquentation et d'assurer une bonne gestion des équipes.

Envie de faire plouf ? Rendez-vous au Kubdo jusqu'au 28 août !

+ d'infos :

 kubdo.saintefoyeslyon.fr





TERRE DE TRAIL URBAIN

Avec le succès de la première édition, il est évident que le Trail de l'Aqueduc a trouvé et même conquis son public.

Une forte fréquentation et surtout des avis très positifs livrés par les sportifs, qui ont dit avoir beaucoup apprécié le parcours et l'organisation. Les plus aguerris ont même affirmé qu'il était une excellente préparation à des compétitions réputées comme la mythique SaintéLyon.

Trois parcours de trail urbain seront une nouvelle fois proposés le dimanche 16 octobre prochain pour la 2^e édition, et 1 000 coureurs sont attendus !

Première nouveauté, à la demande des familles, les courses enfants et la course d'orientation se tiendront le samedi afin de laisser la possibilité aux parents de courir le lendemain. Seconde nouveauté : un challenge entreprise, pour défendre ensemble ses couleurs professionnelles.

*"Le Trail de l'Aqueduc permet de découvrir notre ville sous d'autres facettes, qui enchantent même les Fidésiens", commente **Véronique Sarselli**, Maire.*

"Cet événement sportif, qui valorise notre commune comme balcon vert de l'Ouest Lyonnais, est un formidable vecteur d'attractivité. Il incarne notre volonté d'être une ville sportive et performante. J'ai la conviction que Sainte-Foy peut devenir leader du trail sur l'ouest lyonnais !"

Il est déjà possible de s'inscrire à la 2^e édition du Trail de l'Aqueduc, ne tardez pas vu l'engouement généré par ce rendez-vous automnal !

+ d'infos et inscriptions :

 trail-de-laqueduc.fr



C'EST QUOI UNE VILLE SPORTIVE ?

■ Selon Marc Sanchez, président de l'Association Nationale des Élus en Charge du Sport :

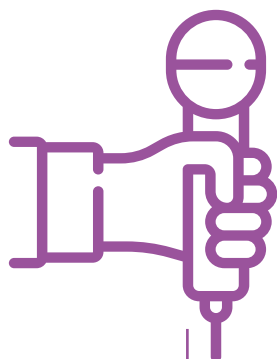
Une ville sportive rend le sport accessible à toute sa population.

"Elle est porteuse de nombreuses valeurs en lien avec l'éducation, l'aménagement du territoire grâce aux équipements qu'elle propose ou la santé.

Le sport comme vecteur de santé est un axe fort pour les habitants bien sûr et plus largement pour afficher le dynamisme d'une ville.

C'est aussi un élément majeur du lien social, à travers le réseau associatif et le bénévolat pour accompagner les jeunes. Et à la base, il faut toujours une volonté politique pour promouvoir le sport et donner l'impulsion."

C'est précisément ce que réalise la Ville de Sainte-Foy-lès-Lyon, en activant tous les leviers possibles pour développer et démocratiser le sport.



TÉLÉPHÉRIQUE URBAIN

ABANDON DU PROJET : UNE VICTOIRE COLLECTIVE

Il n'y aura pas de téléphérique dans notre ville : la décision a été officiellement communiquée par le Sytral, l'autorité organisatrice des transports de la métropole de Lyon et du département du Rhône. Une victoire pour **Véronique Sarselli** et son équipe municipale, qui ont activé de nombreux leviers afin de démontrer l'incohérence de ce projet, rapidement rejoints par de nombreuses associations du territoire (Touche pas à mon ciel, l'Agupe, les comités de quartiers, les Amis du Grand Vallon...) et par les Fidésiens qui se sont historiquement mobilisés!

Dans un communiqué de presse diffusé en mai dernier, le Sytral révèle le bilan de la concertation

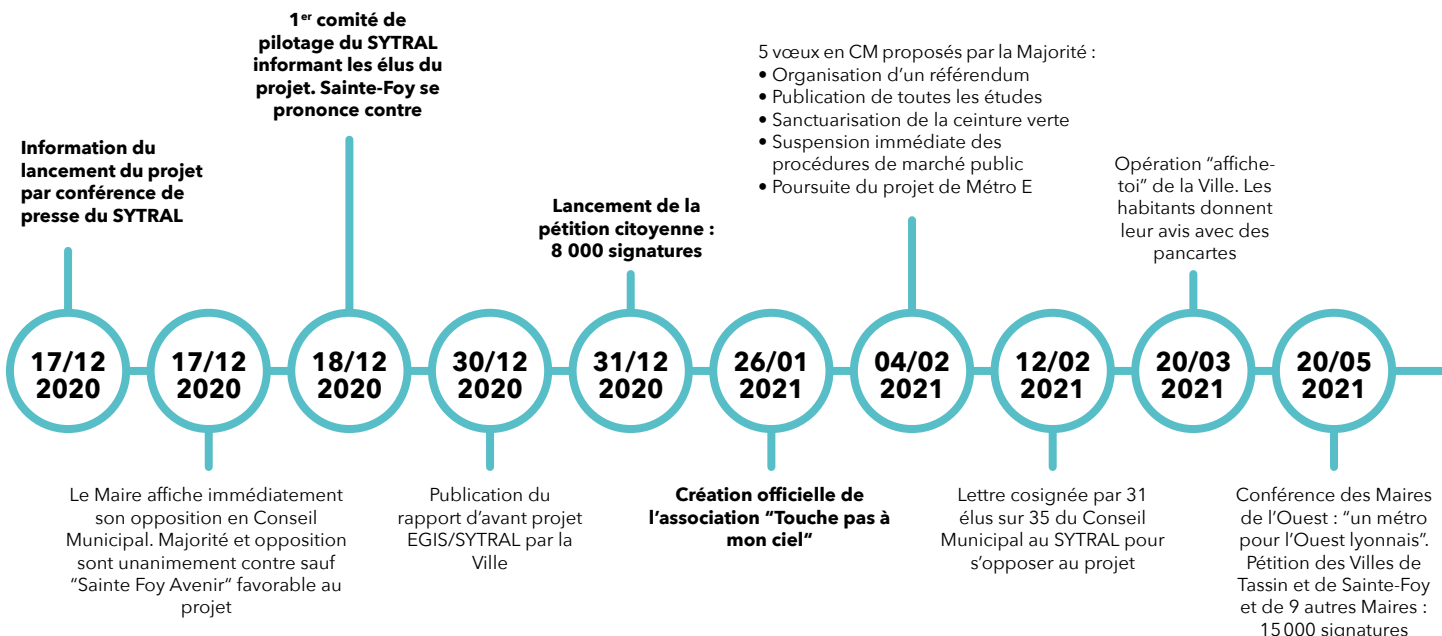
ayant porté sur le projet de transport par câble entre Francheville et Lyon. Et annonce donc son abandon, les conclusions de la Commission nationale du débat public ayant acté la forte opposition des habitants à ce mode de transport.

Il est intéressant de revenir sur la chronologie du projet. Car le téléphérique avait été présenté par le Sytral comme "un réseau de transport attractif et performant, propre à répondre aux besoins croissants de mobilité sur l'Ouest Lyonnais". Ceci malgré le fait que de précédentes études de faisabilité datant de 2017, demandées notamment par Sainte-Foy, avaient déjà rendu des conclusions défavorables...

Lors de la relance de ce projet (inscrit dans le Plan de Mandat 2021-2026 du Sytral), notre Ville n'a pas baissé la garde et veillé à suivre de près son déroulement afin de pouvoir en informer les habitants. "Dans un contexte plutôt opaque, nous n'avons pas hésité à tout mettre en œuvre pour informer. Il nous semblait essentiel que le projet soit clair pour les Fidésiens afin qu'ils puissent se

prononcer en conscience", explique **Véronique Sarselli**, Maire.

En septembre 2021, la Ville a commandité un sondage auprès de l'IFOP. "Élus de terrain, nous savions que la population était majoritairement opposée, encore fallait-il mesurer cette position par des chiffres", poursuit Madame le Maire. Et en effet, 77% des Fidésiens était contre, dont 60% "tout à fait opposés" au téléphérique, le "tout à fait" témoignant d'un rejet très fort du projet. "Ce chiffre a conforté notre détermination en montrant le soutien de la population dans notre rapport de force avec la Métropole." Lors de ce même sondage, 90% des habitants souhaitaient un référendum local, que la Ville a organisé le 28 novembre 2021 avec une question simple : pour ou contre le téléphérique. **Avec un taux de participation de l'ordre de 43% (record national pour un référendum local), le résultat fut sans appel puisque 96% des votants se sont prononcés contre.** "Nous avons pris soin d'organiser ce référendum deux





semaines après le lancement de la concertation publique organisée par le Sytral, afin que les habitants aient pu en amont avoir accès au dossier et prendre connaissance de toutes ses composantes."

La concertation du Sytral s'est donc déroulée du 15 novembre 2021 au 15 février 2022 sur un périmètre comprenant les communes et arrondissements lyonnais directement impactés : Sainte-Foy-lès-Lyon, La Mulatière, Francheville, Lyon 2^e et Lyon 7^e. Plus de 4000 personnes ont participé aux différentes rencontres et près de 6000 contributions ont été recueillies.

"Sainte-Foy-lès-Lyon était en première ligne ! Nous avons joué notre rôle en activant les outils de communication et déployant tous les moyens d'action publique, bataillant point par point et faisant valoir tous

nos arguments. Les habitants et les associations ont également porté leur voix..." **Et notamment Touche pas à mon ciel, une association fidésienne qui a largement mobilisé** avec l'organisation d'événements citoyens fédérateurs et la création d'une pétition contre le projet qui aura recueilli pas moins de 8000 signatures ! **L'abandon annoncé du projet est donc une victoire collective**, sachant que la Ville était disposée à utiliser la voie contencieuse si le résultat de la

concertation n'avait pas été pris en compte.

Le transport par câble est abandonné mais la problématique des mobilités sur l'Ouest reste plus que jamais une question cruciale. Notre Ville continue de plaider pour le Métro E reliant Tassin / Lyon 5 / Lyon Bellecour (88% des Fidésiens y sont favorables selon le sondage IFOP). "Nous espérons que le Sytral proposera bientôt une solution pertinente, et que la voix des communes sera cette-fois entendue sans devoir rentrer dans un nouveau rapport de force...", conclut **Véronique Sarselli**. Un projet de tramway semi-enterré avec une station sur Charcot vient de sortir du chapeau, il pose pour l'instant plus de questions qu'il n'apporte de réponses. À suivre...

+ d'infos :
Cabinet du Maire
☎ 04 72 32 59 11



Premier sit-in au pied de la tour de la Part-Dieu, en marge de la conférence de presse du SYTRAL

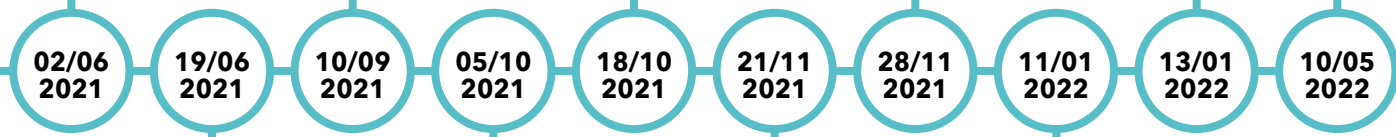
"ZAD" du Vallon

Publication du sondage IFOP commandé par la Ville (70% contre/ 90% souhaitent un référendum)

Référendum de la Ville 96% de défavorables, 42% de participation (plus grande participation de France à un référendum local)

Communiqué de presse du SYTRAL annonçant l'abandon du projet

Publication de l'étude de faisabilité SETEC par la Ville suite à sa saisie de la CADA



Opération Vérité place Bellecour

Saisie de la CNDP, de la CADA, du Préfet et du Ministre des transports par la Ville

Grand rassemblement au Parc du Brûlet, 1 800 participants

Seule réunion publique, en visio sur inscription, de la concertation du SYTRAL. 700 participants, une opposition massive

SÉCURITÉ ESTIVALE

PARTEZ EN VACANCES L'ESPRIT TRANQUILLE !



■ L'Opération Tranquillité Vacances fonctionne toute l'année sur la commune, mais elle est toujours

renforcée en période estivale. Pour en bénéficier, il vous suffit de signaler votre absence auprès de la Police municipale qui organisera des rondes régulières aux abords de votre domicile.

Le formulaire d'inscription est en téléchargement sur le site internet de la Ville (www.saintefoyleslyon.fr) et à déposer dans les nouveaux locaux de la Police (au 50 rue Châtelain), ce qui vous permettra par la même occasion d'échanger directement avec les agents.

Si l'Opération Tranquillité Vacances permet de gagner en sérénité à chaque départ, il ne faut pas oublier toutefois que les cambriolages ont souvent lieu en journée, à la faveur d'une fenêtre ou d'une porte de garage laissée ouverte... La vigilance doit être de mise au quotidien, et il ne faut jamais hésiter à appeler la Police municipale en cas de doute.

"La sécurité publique est une priorité municipale absolue, avec des moyens qui se renforcent continuellement. J'en prends pour preuves le lancement récent d'une brigade cynophile aujourd'hui pleinement opérationnelle, ainsi que le renforcement prochain du parc de vidéoprotection sur la commune", précise **Catherine Moussa**, Adjointe à la sécurité et à la tranquillité publique.

Notre Police municipale s'est en effet renforcée avec l'arrivée de Nova, un malinois de deux ans qui forme déjà un binôme de choc avec son maître-chien, en permanence sur le terrain au service de la sécurité des Fidésiens.

+ d'infos et inscriptions :

Police municipale

☎ 04 37 23 04 10

PRÉVENTION CANICULE

POUR GARDER LE CONTACT ET LES LIENS...

■ La première véritable canicule datant de 2003, soit presque 20 ans, le grand public est aujourd'hui mieux préparé pour affronter les fortes chaleurs. La commune l'est aussi, et entre en action avec le pilotage local du Plan Canicule déployé chaque année par l'intermédiaire de son Centre communal d'action sociale (CCAS). Une centaine de seniors fidésiens sont inscrits sur un registre dont la vocation est de les contacter en cas d'alerte météo, mais aussi et surtout de garder le contact.

"Nous prenons régulièrement des nouvelles de tous les inscrits et ces liens

sont pour eux d'autant plus importants qu'ils sont plus isolés pendant l'été, leurs familles étant souvent en vacances", relève **Maria Giordano**, Adjointe aux générations et à la solidarité.

"Cet échange permet aussi de détecter un éventuel souci de santé ou une fragilité mentale, et de faire intervenir en cas de besoin l'assistante sociale ou un professionnel." Le Plan canicule est donc un dispositif utile au-delà des précautions à prendre pour résister à la chaleur, il permet véritablement de prendre soin des publics fragiles.



+ d'infos et inscriptions au registre :

Accueil solidarités

☎ 04 72 32 59 05

CLOS DU CARDINAL

UN PROJET PAYSAGER EN CŒUR DE VILLE



L'équipe municipale a fait de la réorganisation du centre-bourg un projet central de son Plan de mandat. "Nous souhaitons à la fois conserver la vitalité du centre-ville, animée notamment par la dynamique commerçante, et apaiser le quartier avec des coulées vertes", explique **Véronique Sarselli**, Maire. Amener ses enfants à l'école, flâner dans le parc, se garer facilement, faire quelques

emplettes... le tout dans un quartier agréable, sécurisé et accessible à tous ; telles sont les finalités de cette opération d'envergure. Sa composante "paysagère" est essentielle car il s'agira de mettre en valeur les "pépites vertes" du quartier telles que le Clos du Cardinal et l'esplanade de Lichfield, qui permet de profiter d'une vue époustouflante sur Lyon. L'aménagement du Clos du Cardinal constitue le premier maillon

de la transformation du centre-bourg, et la concertation autour du projet s'est déroulée en mai et juin avec la création d'un groupe de travail collaboratif de 15 personnes (cinq habitants, cinq représentants d'associations, cinq élus). Tous ont été associés au travail du cabinet paysagiste Equinoxe, avant **une réunion publique prévue le 5 juillet** afin de présenter le projet finalisé. L'aménagement du parc débutera à la rentrée, et permettra notamment la mise en valeur paysagère de cet espace naturel, ainsi que l'augmentation de sa capacité de stationnement de 10 à 15 places avec un sol perméable. Puis ce sera au tour de la place Xavier Ricard et de la place de l'Église de faire peau neuve, pour un centre-bourg à la fois apaisé, débitumé et redynamisé.

+ d'infos :
Cabinet du Maire
 ☎ 04 72 32 59 11

ZONES À FAIBLES ÉMISSIONS

ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS CE QUE VOUS EN PENSEZ


La Métropole de Lyon projette d'étendre sa zone à faibles émissions (ZFE) jusqu'à en interdire tous les véhicules diesel en 2026. Vous êtes plus d'un millier à avoir participé à la grande consultation en ligne de la Ville, une belle mobilisation qui démontre le fort intérêt des Fidésiens sur ce sujet qui s'annonce majeur dans les années à venir.


Nous vous remercions de votre participation. La Ville sera attentive à l'évolution de ce projet, afin de pouvoir vous informer et toujours défendre votre position auprès de la Métropole de Lyon.

VOICI LES CHIFFRES À RETENIR :

98,1% des répondants utilisent un véhicule motorisé

6/10 pour aller au travail 

2/3 ont un véhicule classé Crit'Air 2 ou + 

58,5% ont un véhicule qui fonctionne au diesel 

85,3% sont contre l'interdiction de tous les véhicules diesel sur la ZFE dès 2026, date prévue par la Métropole de Lyon

88,2% sont contre l'interdiction de tous les véhicules classés Crit'Air 2 et + dès 2026, date prévue par la Métropole de Lyon

7/10 seront obligés de changer de véhicule d'ici 2026 si la Métropole maintient son projet en l'état

9/10 considèrent que la Métropole devra aider financièrement les habitants à changer de véhicule

SAINTE-FOY AVENIR, CITOYENNETÉ, ÉCOLOGIE, SOLIDARITÉ - LISTE DIVERS GAUCHE



■ CONSTERNATION AU CLOS DU CARDINAL !

Ce mois de mai, nous est imposé un principe de consultation sur une décision déjà prise, et pas réfléchi en regard de l'exigence climatique que nous ne pouvons plus ignorer. Il s'agit de la transformation du charmant Clos du Cardinal, en un futur parking. Et non, vous ne rêvez pas ! Vous êtes bien en France et qui plus est, à Sainte Foy-Lès-Lyon, "balcon vert de la Métropole"!

Hier, notre municipalité dénonçait sans vergogne le projet métropolitain de transport par câble, hurlant qu'aucune concertation ne serait réalisée et que le tracé se ferait dans le dos des habitants.

Aujourd'hui, nous découvrons la concertation à la sauce "vraie nature", de notre maire. En entrée: deux scénarill imposés avec une trajectoire déjà définie. En plat de résistance, une participation de la population limitée à 5 riverains, 5 associations et 5 élus, dont 3 issus de la majorité. Et en dessert, l'annonce que le projet se fera - avec ou sans votre consentement - car déjà décidé. Dans ces conditions, nous ne pouvons que dénoncer un scandale, une honte !!!

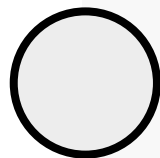
Ce projet va à l'encontre de toute logique de non nouvelle imperméabilisation des sols. **Comment accepter qu'un espace vert puisse être transformé en parking, en 2022 ?** Avec de fortes chaleurs dès la fin du printemps, il est irresponsable de créer une nouvelle résidence pour voitures ! Ce dont nous manquons aujourd'hui, ce sont d'espaces pour nous Humains qui recherchons de la fraîcheur. Oui, Il faut repenser ce lieu patrimonial en le rendant plus convivial pour toutes les générations qui s'y rencontrent (bancs, tables, jeux d'échecs, aires de jeux, jardin partagé,...). Cet espace vert doit être valorisé dans le respect de l'intérêt collectif. Au moins 550 places de parking existent en centre - bourg. Qui a démontré qu'il nous fallait en rajouter dix (sans compter celles pour les deux roues motorisées) dans le cadre du réaménagement futur des places X. Ricard et de l'église ?

Nous refusons cet aménagement, au nom de l'histoire de ce lieu et du respect indispensable de la santé et de l'environnement de ses riverains et des résidents de Beausoleil. Nous vous invitons donc fortement à le dénoncer et à participer à la **SEULE REUNION PUBLIQUE** prévue le mardi **5 juillet 2022, à 18h.**

www.saintefoyavenir.org/

Serge REPLUMAZ
SainteFoyAVENIR. Citoyenneté. Écologie. Solidarité

UNIS POUR SAINTE-FOY-LÈS-LYON - LISTE DIVERS CENTRE



TRIBUNE NON REMISE

RASSEMBLEMENT DES DROITES FIDÉSIENNES - LISTE RASSEMBLEMENT NATIONAL



■ LR : UN PARTI EN PERDITION

À l'heure où j'écris ces lignes, le scrutin des législatives n'est pas arrivé à son terme.

À Ste-Foy, le parti d'Emmanuel Macron arrive en tête au premier tour (35,16 %), suivi de loin par LR (25,09 %) et par la NUPES (18,44 %).

Dans notre circonscription, il y aura eu un duel au second tour entre le parti présidentiel et le parti en carton-pâte de Mélenchon.

Madame le Maire ayant déjà appelé à voter Macron au deuxième tour des présidentielles, on peut être certain qu'elle aura fait de même aux législatives ! Il n'est qu'à voir la lettre qu'elle a envoyé à tous les fidésiens pour défendre son candidat LR. Tout ceci nous montre l'absence de convictions de nos élus censés défendre la droite dite républicaine. Les électeurs de cette couleur politique ne s'y trompent plus depuis longtemps qui bouillent les élections ou se tournent vers les partis patriotes tels RN et Reconquête ! quand ils ne passent pas chez Macron. À force de courir après les idées de la gauche et de craindre d'être de droite, LR a fini par perdre son âme. Pour ma part, seul le vote blanc aura été la réponse adéquate face à l'enjeu du deuxième tour.

L'union est la seule chose qui puisse sauver la vraie droite de conviction. Unie, elle est majoritaire. Divisée, elle fait le jeu de Macron et de Mélenchon. Pour l'avenir de la France, cette union des patriotes est indispensable et je continuerai à la soutenir.

Je vous souhaite à tous d'excellentes vacances d'été.

Nicolas DE PARDIEU
Rassemblement des droites fidésiennes
ndepardieu@free.fr

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ - LISTE SAINTE-FOY, NOTRE VRAIE NATURE - LES RÉPUBLICAINS



■ ÇA (SE) BOUGE AUSSI DANS NOS ÉCOLES !

L'année scolaire se termine dans nos écoles, elle fut une nouvelle fois chargée en projets, grâce aux liens étroits qui unissent notre Ville et l'Éducation Nationale.



L'orchestre à l'école a fêté ses 10 ans en grande pompe le mois dernier à l'Ellipse, quelle belle aventure pour cette initiative d'apprentissage musical portée par notre conservatoire, initialement lancée à Paul Fabre et partagée avec succès à l'école de La Plaine cette année.

Le théâtre aussi se porte bien, avec la mise en place d'ateliers à Paul Fabre et à Schuman, plébiscités par près de 50 élèves en quête d'ouverture culturelle ou de confiance, et qui se sont emparés avec ferveur de cette activité financée par la Ville.

Toujours à Schuman, quel plaisir d'avoir pu finaliser les travaux de végétalisation de la cour, et ainsi permis aux élèves de profiter d'un environnement neuf et verdoyant.

Le développement durable n'est pas en reste, avec le lancement d'un site de compostage à Paul Fabre, suite au succès de celui de Châtelain. Un chiffre pour comprendre le fort intérêt de ce dispositif : 1,2 tonnes de déchets récoltés à Châtelain sur l'année scolaire 2020/2021 ! Des potagers fleurissent également dans

nos écoles, à La Plaine cette année et au Centre très bientôt, ils sont d'excellents outils pédagogiques permettant aux enfants de se rapprocher de la nature.

Les dispositifs PIKAS et AROEVEN ont commencé à faire leur preuve, afin de lutter contre le harcèlement scolaire et aider les jeunes écoliers à régler leurs litiges par eux-mêmes.

Tant de projets et d'actions qui poursuivent un même objectif : un climat apaisé dans nos écoles, pour des écoliers épanouis et heureux.

Les fêtes de fin d'année viennent de s'achever, et la joie de tous était palpable : des enfants bien sûr mais aussi des enseignants et des associations de parents d'élèves ravies de partager l'organisation des festivités. Une belle occasion de se rencontrer, se réunir et pourquoi pas s'investir.

Nous le répétons, l'année scolaire fidésienne fut chargée. Nous souhaitons de belles et méritées vacances à celles et ceux qui font nos écoles : équipes encadrantes, enseignants, personnel municipal et bien sûr les élèves... Bel été à tous !

**Nicolas Rodrigues, adjoint délégué aux Écoles et à la Jeunesse
Odile Fusari, conseillère municipale en charge du CME**

Conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal de la Ville voté le 29 juin 2020, l'espace réservé à l'expression du groupe majoritaire dans le magazine municipal est de 1/2 page

OÙ TROUVER MOSAÏQUE ?

■ SERVICES ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS :

- Accueil Mairie
- Guichet Familles
- Maison de la Métropole
- Office Fidésien Tous âges
- Bibliothèque Léopold Senghor
- Bibliothèque annexe de La Gravière
- Le Kubdo
- Ciné Mourguet
- Conservatoire de Musique et de Danse
- MJC
- Centres sociaux fidésiens Neyrard
- Centres sociaux fidésiens Gravière
- Maison Communale des Bruyères
- Résidence Le Clos Beausoleil
- Ellipse

■ COMMERCES :

- Bleu Griotte
- Tabac du Monument aux Morts
- Le Dit Vin
- Boulangerie Fèbre
- Le Pot des Gônes
- Auchan Supermarché
- Visu'Elles Opticien
- Les doigts agiles
- Domaine Lyon Saint Joseph
- Naturhouse
- Laurence Benoit Coiffure
- Julie Palmeyre Coiffure
- Institut Charme et Beauté
- Verglass
- Institut Urgence Beauté

**VOUS SOUHAITEZ ÊTRE POINT
DE DIFFUSION DE MOSAÏQUE ?
CONTACTEZ NOUS AU 04 72 32 59 04**

ÉTAT CIVIL

■ Naissances :

Avril 2022 :

RADIGUET Anatole, le 08/04/2022

VIALLA Alice, le 19/04/2022

STANCHEV Vladimir, le 30/04/2022

Mai 2022 :

HABIBOU BAKARI Asma, le 16/05/2022

■ Décès :

Mai 2022 :

PLAS Anne-Marie, veuve GRANDVAUD,
le 19/05/2022

■ PACS :

Avril 2022 :

PERENON Martine et SAVARINO Luigi,
le 15/04/2022

MARTIN Anne-Sophie et MARCOLET
Thomas, le 29/04/2022

Mai 2022 :

BREUSA Sylvie et LAVERGNE Jean-Pierre,
le 20/05/2022

■ Mariages :

Avril 2022 :

BEILLON Thierry et COQUIO Sylvie,
le 02/04/2022

PIEDIGROSSI Patrick et SERBIN Tetyana,
le 16/04/2022

ALLAVOINE Augustin et PETIT Alice,
le 30/04/2022

Mai 2022 :

GONZALEZ Fabrice et GRATECAP Mallory,
le 07/05/2022

LOMBARD Kévin et DE PARDIEU
Bérangère, le 07/05/2022

NAUDIN Antoine et BOUNIN Ludmila,
le 07/05/2022

BOUCHU Hector et DEVOUX Elisa,
le 14/05/2022

FAYOLLE Gautier et JUVANTENY Albane,
le 14/05/2022

LEDUQUE Patrick et REY Marie-Agnès,
le 28/05/2022

LESAGE Gëtan et FAVIER Camille,
le 28/05/2022

MARTIS Roger et MELKA Patricia,
le 28/05/2022

TAPE Bley et MARTIN Magali,
le 28/05/2022

La Ville rend hommage à trois de ses anciens élus municipaux qui nous ont quittés ces dernières semaines

- Suzie CONVERT, le 16/05/2022
- Lucette BERTHEZENE, le 11/06/2022
- Bernard BUFFIERE, le 12/06/2022



LE DERNIER CONSEIL MUNICIPAL EN 5 POINTS

■ Taxe locale sur la publicité extérieure 2023

Les élus ont voté le maintien des exonérations pour les enseignes d'une surface cumulée totale inférieure ou égale à 12m², et pour les pré-enseignes inférieures ou égales à 1,5m². Tous les autres tarifs sont également maintenus, afin de soutenir le tissu économique local.

■ Accompagnement de la Mission Locale

La Ville a renouvelé son engagement auprès de la Mission Locale du Sud-Ouest Lyonnais pour 2022, avec notamment le versement d'une subvention de près de 30000€. L'an dernier, 117 jeunes fidésiens ont accédé à l'emploi et 29 ont suivi des parcours de formation par l'intermédiaire de la structure.

■ Désignation d'une nouvelle conseillère municipale

Après la démission de Ghislaine Torres, le groupe d'opposition "Unis pour Sainte-Foy" intègre dans ses rangs une

nouvelle conseillère municipale en la personne de Roselyne Mamassian. Elle a été officiellement désignée lors de la séance du 24 mai.

■ Stérilisation des chats errants

La convention de partenariat avec la Fondation 30 Millions d'Amis est reconduite pour 2022. Elle prévoit la prise en charge par la fondation des frais de stérilisation et d'identification réalisés par les vétérinaires partenaires, avec un financement de la Ville à hauteur de 50%.

■ Avis sur l'inscription de l'église du Centre au titre des Monuments Historiques

La DRAC a été saisie par la Ville concernant une demande d'inscription au titre des Monuments Historiques de l'église Sainte-Foy. Un avis favorable a été rendu par la commission compétente. Cette inscription va permettre à l'église du Centre d'obtenir des subventions, un accompagnement technique et un prestige rehaussé.



N°PRATIQUES

■ Mairie :

10, rue Deshay
69110 - Sainte-Foy-lès-Lyon
Tél. 04 72 32 59 00
contact@ville-saintefoyleslyon.fr
Pour contacter un élu, s'adresser au cabinet du Maire.
Tél. 04 72 32 59 50

■ Service Affaires générales/ État civil :

Tél. 04 72 32 59 00
affaires.generales@ville-saintefoyleslyon.fr

■ Guichet Familles :

Tél. 04 72 32 59 59

■ Accueil Solidarités :

Tél. 04 72 32 59 05
ccas@ville-saintefoyleslyon.fr

■ Services Techniques :

Tél. 04 72 32 59 25
techniques@ville-saintefoyleslyon.fr

■ Police municipale :

50, rue Châtelain
Tél. 04 37 23 04 10
police-municipale@ville-saintefoyleslyon.fr

■ Bibliothèques municipales :

20, rue Châtelain
Tél. 04 72 32 59 35
bibliotheque@ville-saintefoyleslyon.fr
18, avenue de Limburg
Tél. 04 78 59 51 90
bibliotheque-graviere@ville-saintefoyleslyon.fr

■ Maison Communale des Bruyères : 55, boulevard des Provinces

Tél. 04 78 36 40 18
mcb@ville-saintefoyleslyon.fr

■ Conservatoire de Musique & Danse :

92, chemin des Fonts
Tél. 04 78 59 59 38
cmd@ville-saintefoyleslyon.fr

LES MENUS SERVICES mettent les petits plats dans les grands



Savourer chez soi un menu à la carte comme au restaurant, c'est le défi relevé par Les Menus Services de l'Ouest Lyonnais, spécialisés dans la livraison de repas à domicile.

Une offre large pour répondre à toutes les envies

Forts d'une expérience de 10 ans dans le portage de repas à domicile, Les Menus Services proposent des repas à la carte avec un large choix de plats pour une alimentation quotidienne variée et équilibrée: des recettes traditionnelles de saison, de délicieuses soupes de légumes frais, des purées de fruits maison ou encore des desserts pâtisseries gourmands. Compter à partir de 12,50 € le repas (8,61 € après aides fiscales).

Un repas gastronomique à déguster chez soi

Avec sa nouvelle offre « Gourmet », le N°1 du portage de repas à domicile souhaite permettre à chacun d'apprécier à la maison, une cuisine délicieuse et généreuse, digne d'un restaurant gastronomique. Les recettes sont élaborées par le traiteur lyonnais Pignol. Les plats sont riches en saveurs, hauts en couleurs et suivent le rythme des saisons. Sont proposés par exemple : pâté en croûte maison et ses condiments, quenelle lyonnaise sauce Nantua et son riz basmati, tarte fine aux poires. Chaque menu est accompagné d'un pain artisanal. De quoi ravir les papilles ! Compter 21,40 € le repas livraison comprise (17,36 € après aides fiscales).

Alors faites un essai, c'est sans engagement.



Contactez-nous
04 37 57 90 03



CAROTHEQUE

10 & 12 rue de la Chanté Lyon Bellecour



BERNARD CERAMICS

45 RUE FRANÇOIS MERMET - 69160 TASSIN LA DEMI-LUNE
04 78 34 15 16

Sainte Foy-Lès-Lyon

RESIDENCE

DOLCE

121 rue du Commandant Charcot,
69110 Sainte-Foy-Lès-Lyon



VOTRE FUTUR COCON EST ICI

- Une résidence conviviale et inspirante
- Des appartements du 2 au 5 pièces et des duplex esprit maison
- Des terrasses plein ciel et un jardin paysager

Votre 2 pièces
avec box fermé en sous-sol
à partir de
316 000 €*

Contactez-nous !

0810 135 990 | nexity.fr

Espace de vente
37 cours Vitton LYON 06



LA VIE ENSEMBLE

*taxe 1001 - 2 pièces de 44m² avec 8m² de balcon et une place de stationnement à 316 000€, chiffre rondement à la grille de prix au 09/06/2022. George & Wilson Immobilier Avignon - RCS DON 8 365 136 025. Illustration et plan non contractuels. 691222. O. Galon - Melbourne.



Conception & réalisation : service communication / Photo:Guy Yassal

FEU D'ARTIFICE

MERCREDI 13 JUILLET // DÈS 19H

Parc de la Mairie // rue Deshay
Animations et restauration sur place
+ d'infos : 04 72 32 59 50



● Ville de
Ste Foy-lès-Lyon
www.saintefoyleslyon.fr